

METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE

Etablissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

ARRÊTÉS

26-F-0906

26-A-0301	BAISIEUX - Rue Gounod, Drève du Marais, Rue de Breuze et Rue de Templeuve - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0302	WAMBRECHIES - Rue de Bondues M654 - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0303	NOYELLES LES SECLIN - Rue de la Pointe - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-A-0304	SEQUEDIN - Rue Eugène Imbert De La Phalecque M208 - Réglementation temporaire de la circulation hors agglomération
26-DD-0902	Régie de recettes et d'avances Restauration - Modification des modalités de fonctionnement de la régie
26-DD-0915	La C'ART - Musée du Louvre-Lens - Renouvellement de partenariat
26-DD-0916	HEM - Restauration de l'église Saint-Corneille - Convention de Fonds de concours - Avenant de prolongation n°1
26-DD-0917	HEM - Extension des loges de la salle de spectacle Le Zéphyr - Convention de fonds de concours - Avenant de prolongation n° 1
26-DD-0944	Financement des investissements - Souscription d'un prêt de 10M€ - Société Générale
26-DD-0945	Financement des investissements - Souscription de deux prêts de 30M€ - Banque Postale
26-DD-0946	Financement investissements - Souscription d'un prêt de 30M€ - Agence France Locale



MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

26-DD-0949	HALLUIN - RONCQ - Voie Verte du Ferrain - Association Roncq en Danse - Convention d'occupation temporaire
------------	---

Le fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.

A Lille, le 2 oct. 2026

Le Président de la Métropole Européenne de Lille
Pour le Président
Le Directeur

Arnaud FICOT

